

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

LA VISITE MEDICALE EST OBLIGATOIRE POUR LES ELEVES MINEURS DES FILIERES PROFESSIONNELLES. (Moins de 18 ans à la rentrée de septembre)

Cette visite faite par le médecin scolaire concerne les élèves mineurs des filières professionnelles travaillant sur des machines dangereuses.

En milieu professionnel, certains travaux sont considérés comme dangereux dans le code du travail, et donc interdits aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans.

En conséquence, avant toute affectation du jeune à ce type de travaux, il doit bénéficier :

- D'une formation à la sécurité
- D'une visite médicale par le médecin scolaire

Cette visite médical permet d'apprécier si l'état de santé physique ou psychologique du jeune ne contre indique pas son affectation à tel ou tel type de travaux (exemple : scoliose et port de charges lourdes, allergie à des matériaux...)

En outre, un examen de la vue, de l'audition sera faite et une vérification des vaccinations.

Au décours de cette visite médicale, un avis d'aptitude au départ en stage est rendu à l'établissement et les représentants légaux du jeune sont informés.

Cet avis est renouvelé jusqu'aux 18 ans de l'élève.

NOM Prénom de l'élève :

Classe :

NOM Prénom et numéro de téléphone du responsable légal :

Le..... A

Signature des représentants légaux
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Certificat de vaccinations à jour

Je soussigné(e), Docteur/Infirmier(e)*

.....,

Certifie que :

Nom de l'élève :

.....

Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Affecté en (compléter la filière) :

Est à jour de ses vaccinations obligatoires,

Filière AQE - HPS - VMPEU - PPB	Filière MPMIA- MGATL- LOG - OL - PCEPC - MEPEU
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> DTCP <input type="checkbox"/> FIEVRE JAUNE <input type="checkbox"/> HEPATITE B <input type="checkbox"/> BCG (recommandé) <input type="checkbox"/> ROR (recommandé) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> DTCP <input type="checkbox"/> FIEVRE JAUNE

Certificat établi à la demande de l'intéressé et remis en mains propres pour faire valoir ce que de droit.

Fait le..... A

Signature et cachet du médecin ou de l'infirmier(e)

*Rayer la mention inutile